N. 01

MULETS 100% ÉLECTRIQUE ET BUS HYBRIDES POUR LA VALLÉE DE CHAMONIX

CHAMONIX-MONT-BLANC

Le magazine municipal de Chamonix et de sa vallée **JUILLET 2016**

9
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
Il est temps de passer à l'acte !

+ **LE SUPPLÉMENT >**
rénovation énergétique

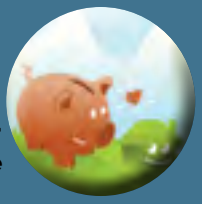

10 - 11
FINANCES
Ralentissement des dépenses
Préservation de l'investissement

20
BOURSE AVENTURE
Les lauréats 2016

EN IMAGES

06 - 02
Chamonix :
étape française du
Freeride World Tour

© FWT J. Bernard

02 -03
Chamonix en fête
pour le Carnaval
des animaux

02
Chamonix : une vallée en mouvement

EN IMAGES

09 -04
Jain en concert gratuit pour le Chamonix Unlimited Festival

22 - 04
Concert d'Alba Nova à la salle de convivialité pour la Corse à Cham'

chamonix
MONT-BLANC

EN IMAGES

12 - 05
Signature à Paris du contrat TEPOS pour la vallée de Chamonix

< 04
Chamonix : une vallée en mouvement
>

EN IMAGES

17 - 06
Livraison du programme de logements des Tissières

18 - 06
Nouveau Centre de Secours Principal pour Chamonix

25 -04
Opération Solidarité Mont-Blanc Népal 2015
un an déjà, 130 000 € de dons, merci !

chamonix
MONT-BLANC

ÉDITO DU MAIRE

Retrouvez nos informations
www.chamonix-mont-blanc.fr
www.cc-valleedechamonixmb.fr
et sur facebook
Vallée-de-Chamonix-Mont-Blanc

HôTEL DE VILLE
8h30 - 12h / 13h30 - 17h Ouvert au public du lundi au vendredi
Service population fermé le lundi matin et ouvert le samedi matin
www.chamonix-mont-blanc.fr
Accueil 04 50 53 11 13
Urgence administrative
04 50 53 07 36
Urgence technique
04 50 53 75 29
Permanence mairie
06 24 33 66 10
72 heures N° Vert
0800 34 55 10
MAIRIE ANNEXE ARGENTIÈRE
04 50 54 03 06
DÉCHETTERIES
Bocher 04 50 54 45 13
Closy 04 50 54 09 23
ESPACE TAIRRAZ
04 50 55 53 93
MUSÉE ALPIN
04 50 53 25 93
MAISON MÉMOIRE PATRIMOINE
04 50 54 78 55
MÉDIATHÈQUE
04 50 53 34 82
CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON
04 50 53 09 07
patinoire 04 50 53 12 36
tennis/squash/padel 04 50 53 28 40
POLICE MUNICIPALE
04 50 53 75 02
06 25 42 02 32
MJC 04 50 53 12 24
CLUB DES SPORTS
www.chamonixsport.com
Chamonix 04 50 53 11 57
Argentière 04 50 54 16 36
OFFICE DE TOURISME
www.chamonix.com
Chamonix 04 50 53 00 24
Argentière 04 50 54 02 14
GENDARMERIE Composez le 17
POMPIERS Composez le 18
PGHM 04 50 53 16 89
N° INTERNATIONAL DE SECOURS
Composez le 112
SAMU Composez le 15
HÔPITAL
04 50 53 84 00
PERMANENCES " INFO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE "
1er et 3e mercredi du mois
Rez-de-chaussée Mairie, 9h - 12h

Directeur de la publication Eric Fournier, réalisation directeur communication, photographies Karine Payot, couverture : le "Mulet" 100% électrique impression sur PEFC imprimerie esope

< La voie est difficile, car elle nécessite des choix parfois courageux >

Chamonix et sa vallée s'attachent tout particulièrement à assurer la rénovation ou la construction des équipements nécessaires à la vie locale.
Au cours des derniers mois, avec un hiver marqué par le retour très réussi du Kandahar dans la vallée, je pense notamment à l'ouverture en janvier d'un établissement d'accueil pour nos anciens qui est beaucoup mieux adapté aux attentes.
On peut citer également dernièrement la livraison du programme de logements des Tissières : 45 logements de grande qualité répartis sur deux hectares de terrain communal pour répondre à la diversité de vos besoins, du locatif à l'accession abordable à la propriété ; Sans oublier la construction sur un terrain mis à disposition par la commune de la nouvelle caserne des pompiers, pour assurer dans les meilleures conditions l'exercice d'un service d'intervention indispensable à la vallée.
Ces fortes implications de la commune font partie de ses missions essentielles au service du territoire et de ses habitants : il s'agit bien d'accompagner et de faciliter la vie des chamoniards en leur garantissant des équipements et des services à la fois performants et accessibles.
Cet engagement qui est au coeur de l'action menée par la commune nécessite naturellement des moyens financiers significatifs : compte tenu du contexte de contraction des ressources communales imposé par un Etat qui n'hésite pas à conjuguer la baisse des dotations qu'il consent aux collectivités avec une aggravation de leurs charges et obligations, la commune comme la communauté de communes doivent redoubler d'efforts pour parvenir à maintenir le niveau d'investissement public nécessaire à la vie locale. Comme vous pourrez le constater en consultant la synthèse de la situation financière et budgétaire de la commune (p. 10 et 11), l'investissement communal a certes connu une réduction au cours des dernières années, mais cette évolution est directement liée aux mesures de privation de ressources imposées par l'Etat et est observée par l'ensemble des pouvoirs locaux.
Dans un tel contexte, nous nous attachons à préserver les opérations prioritaires.
En parallèle de cette situation, nous nous engageons à maintenir le niveau de service, notamment offert aux familles, et à ne pas reporter sur les contribuables les charges supplémentaires ou les privations de ressources imposées par l'Etat, grâce à des efforts importants accomplis pour restreindre nos dépenses de fonctionnement interne.
La voie est difficile, car elle nécessite des choix parfois courageux : c'est aussi ce qui donne du crédit et de la valeur à l'action publique locale que nous menons ; une action publique dont les contraintes croissantes méritent d'être expliquées pour la rendre lisible et, autant que possible, cohérente.
Je vous souhaite à tous un été plein de réjouissances et de découvertes diverses.

Eric Fournier
maire de Chamonix-Mont-Blanc,
président de la communauté de communes

BRÈVES

INAUGURATION DE L'EHPAD DE CHAMONIX

Le nouvel EHPAD de Chamonix a été inauguré le jeudi 28 avril en présence de tous les pensionnaires et de leurs familles. Equipement majeur pour le territoire et ses habitants, il garantit à nos anciens un accueil de grande qualité et témoigne de l'action publique que les élus mènent en faveur d'une vallée solidaire. Il porte le nom de "Résidence Hélène Couttet" en hommage à celle qui, par le legs d'un terrain, avait permis la construction de la précédente maison de retraite de Chamonix, la MAPA située rue Vallot.

Cette résidence est la seconde étape, après la construction de l'école de musique intercommunale, du réaménagement du site de l'ex centre Jean Franco, pour faire émerger un quartier intergénérationnel exemplaire dans la vallée, où se côtoient équipements publics, équipements culturels et logements. La construction d'une crèche (63 berceaux) et de 8 logements destinés à des personnes déjà âgées mais encore indépendantes a débuté officiellement le 17 juin. Trois bâtiments d'habitation accessibles à la location (37 logements du T2 au T4) seront également construits sur le site.

LIVRAISON DES LOGEMENTS DES TISSIERES

Le programme des Tissières aux Bossons, 45 logements (21 en locatif aidé, 12 en location-vente et 12 en accession à prix maîtrisé) sur une emprise de 2 hectares est désormais achevé ! Locataires et propriétaires entrent dans les lieux au printemps. Cette réalisation permet de répondre aux différents besoins et attentes exprimés par la population. Elle fait partie d'une stratégie en faveur de l'habitat permanent, enjeu majeur pour les populations du territoire.

RÉALISATION D'UN PROGRAMME HÔTELIER DANS L'ANCIEN GRAND HÔTEL COUTTET

Construit au 19e siècle, par le guide François Couttet dit "baguette", il est l'un des symboles des grandes heures de l'hôtellerie de la vallée. Propriété communale depuis 1990, il est constitué de 3 bâtiments et d'une Tour d'observation, sur une parcelle d'une superficie totale de 6183 m². La collectivité engage une démarche de réhabilitation de cet ensemble et est à la recherche d'un partenaire afin de faire émerger un projet hôtelier compatible avec l'exemplarité du site. L'opération est contrôlée par la commune, qui tient à rester propriétaire de ce patrimoine exceptionnel.

HOMMAGE DE LA CITÉ SCOLAIRE À ROGER FRISON-ROCHE (1906 – 1999) : UNE ŒUVRE, DES VIES.

Les élèves de la cité scolaire Roger Frison-Roche ont rendu hommage le mercredi 11 mai à celui dont l'établissement porte le nom. Dans une exposition intitulée "Une oeuvre, des vies", dessins, peintures, textes, maquettes, mais aussi livres et objets personnels, révèlent les différentes activités et centres d'intérêts de Roger Frison-Roche, à la fois résistant, guide et montagnard, aventurier et explorateur, journaliste, écrivain et conférencier... Un portrait de Roger Frison-Roche a par ailleurs été dévoilé.

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Les jeunes chamoniards, nouvellement inscrits sur les listes électorales, ont reçu le samedi 16 avril leur carte d'électeur et le livret du citoyen des mains des élus. Cette cérémonie de citoyenneté permet de sensibiliser les jeunes aux droits et devoirs du citoyen. Elle se déroule entre le 1er mars et le 31 mai de chaque année.

BRÈVES

PANNEAUX INFORMATIFS DANS LE PARC COUTTET... QUAND LA MER DE GLACE ATTEIGNAIT CHAMONIX...

Deux plaques ont été installées dans le parc Couttet afin d'informer les nombreux visiteurs de l'histoire du site. Lieu géographique emblématique, le paysage du Parc a été formé par la moraine de la Mer de Glace qui arrivait à cet endroit… il y a environ 12 000 ans ! N'hésitez pas à vous rendre sur place pour en savoir davantage et vous rendre compte de ce curieux relief morainique.

JACQUES PERRIN ET JACQUES CLUZAUD À CHAMONIX POUR L' AVANT PREMIÈRE DU FILM « LES SAISONS »

Le mardi 5 janvier, Jacques Perrin et Jacques Cluzaud ("Le peuple migrateur", "Océans") étaient à Chamonix pour présenter leur dernier film "Les Saisons". Occasion d'une rencontre avec 300 scolaires de Chamonix, à la fois pour une animation autour du Gypaète barbu en collaboration avec Asters (Conservatoire d'Espaces Naturels de la Haute-Savoie) et une discussion passionnante entre les enfants et l'équipe du film sur "20 000 ans d'histoire au coeur du monde sauvage".

CHANTAL LAFUMA, HONORÉE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU JAPON

Mercredi 10 février, Chantal Lafuma, présidente du Comité de jumelage Chamonix/Fujiyoshida depuis 1989 a reçu des mains de Ryuichiro Kobayashi, consul à Lyon, le prix du Ministre des affaires étrangères du Japon, pour son action au service de l'amitié entre nos deux pays. Cette sympathique cérémonie, en présence de la communauté japonaise de Chamonix a donné l'occasion de remercier Chantal Lafuma pour son engagement et de retracer les grandes lignes d'un jumelage qui a bientôt 40 ans.

RECENSEMENT EN 2017

Le recensement de la population chamoniarde aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Il sera alors possible de se faire recenser par internet. Il suffira d'entrer sur un site dédié les code d'accès et mot de passe distribués à votre domicile par l'agent recenseur.

ELECTIONS

Vous avez changé d'adresse? Vous êtes nouvel arrivant? Merci de déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie pour permettre la mise à jour des listes électorales.

LE PRIX « BEST OF THE ALPS 2016 » DÉCERNÉ À DAVID RAVANEL

Mardi 12 avril, Sammy Salm et Markus Tschoner, respectivement directeur et président de Best of The Alps, ont remis le prix « Best Of The Alps 2016 » (BOTA regroupe les 12 stations historiques des Alpes notamment Garmish, Davos ou encore Zermatt et Chamonix) à David Ravanel, guide de haute montagne, ancien président de la compagnie des guides de Chamonix et conseiller montagne auprès du Préfet de la Haute-Savoie. Ce prix récompense chaque année une personnalité, une entreprise ou une institution de l'arc Alpin pour leur implication et leur mérite.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Il est temps de passer à l'acte !

La Vallée de Chamonix facilite les opérations de rénovation énergétique des particuliers. Démarche avantageuse à la fois pour notre cadre de vie, pour notre tissu artisanal local, pour nos charges domestiques et pour notre patrimoine bâti. Parallèlement, la collectivité rénove les bâtiments publics, avec plus d'un million d'euros par an, pour réduire la consommation énergétique de 38% d'ici 2020.

"PLATE FORME LOCALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE"

Lors de permanences gratuites "Info rénovation énergétique" (1er et 3e mercredi du mois en mairie de Chamonix), nos conseillers vous reçoivent et étudient votre projet. Vous définissez ensemble la nature et le calendrier des travaux à effectuer. Le conseiller peut procéder à une visite à votre domicile pour constater les besoins et définir avec vous les travaux prioritaires. Vous étudiez ensemble les différentes aides financières possibles et vous finalisez votre plan de financement.
Les permanences, financées par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc sont assurées par l'association "Prioriterre": ouvertes à tous les résidents qu'ils soient permanents, à qui s'adressent uniquement les aides financières de la Vallée de Chamonix, ou secondaires et par l'association "Act Habitat": uniquement pour les ayants droits du programme "Habiter mieux" (en partenariat avec l'ADEME et la région Auvergne Rhône-Alpes).

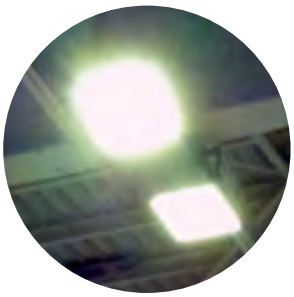

REMPLACEMENT DES LUMINAIRES DE LA PATINOIRE

La patinoire de Chamonix vient de se doter d'un tout nouveau système d'éclairage LED qui permet à la fois d'augmenter la qualité -puissance et uniformité- et de diviser la consommation électrique par deux. Le chantier a été réalisé lors de la période de fermeture annuelle de la patinoire au mois de mai. La puissance lumineuse réelle mesurée est de 1200 lux, compatible avec les normes audiovisuelles. La nouvelle installation est "intelligente", en ce sens qu'elle prend en compte les apports naturels de lumière en journée. Elle se règle automatiquement pour limiter les consommations électriques tout en garantissant le niveau d'éclairement demandé sur la glace en fonction des différents usages de la patinoire (scolaires, entraînement, match officiel...)

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LES ÉCOLES DE CHAMONIX

Plusieurs établissements scolaires vont connaître des travaux de rénovation énergétique pendant la période estivale de vacances scolaires.
La toiture du Groupe scolaire Jacques Balmat aux Pèlerins sera isolée. Par ailleurs, les anciennes menuiseries extérieures "simple vitrage" seront remplacées par des "double vitrage". Le montant des travaux est estimé à 360 000 € TTC.
Le temps des vacances sera également mis à profit pour procéder à la réfection de l'isolation extérieure de la façade Nord-Ouest du groupe scolaire d'Argentière. Le montant des travaux est estimé à 65 000 € TTC.

Bienvenue sur Planeter on line !

Vous habitez la vallée de Chamonix ? Vous souhaitez construire ou rénover votre habitation ? La plateforme web "PlanETer Online" vous guide dans vos choix énergétiques.
emb.plateforme-meu.ch

- Plus de 10'000 bâtiments répertoriés
- Cartographie des consommations énergétiques du territoire
- Inventaire de toutes les énergies renouvelables disponibles
- Aides financières disponibles

Choisissez la meilleure énergie !

FINANCES DE LA COMMUNE

Le budget 2016 a été présenté et validé lors du conseil du 23 février dernier ; les résultats de l'exercice 2015 ont quant à eux fait l'objet d'une présentation lors du conseil du 29 avril. Ces deux documents permettent de présenter une synthèse de l'état des finances communales, principalement marqué par une contraction des ressources imposée par l'Etat. ...

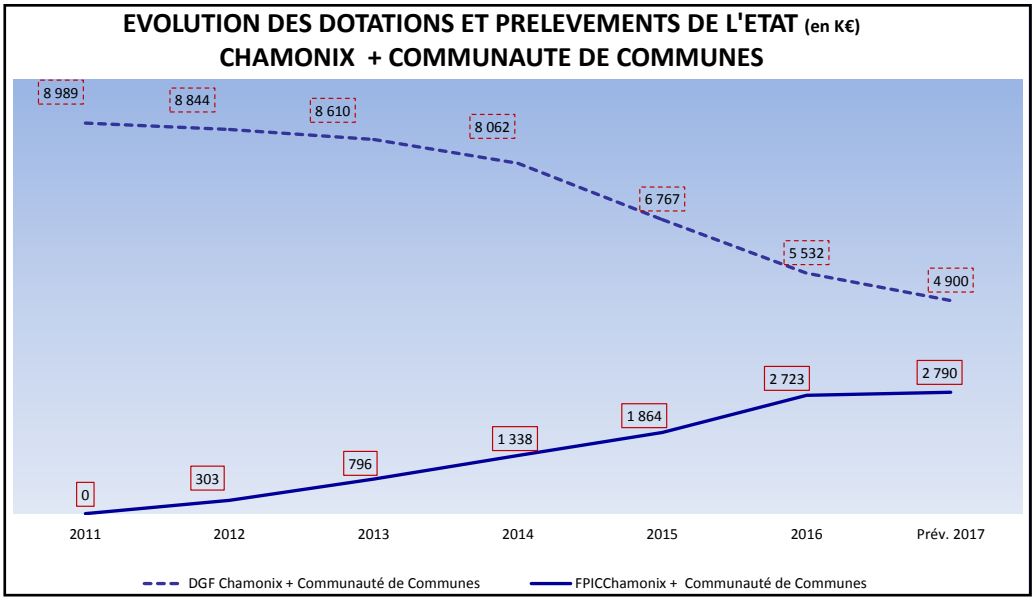

La contraction des ressources est manifeste et s'apparente à une « double peine » puisque la dotation d'Etat (dite « Dotation globale de fonctionnement ») a été fortement réduite depuis 2012, alors que l'Etat a créé en parallèle un « fonds de péréquation intercommunal » très impactant pour des communes comme Chamonix. En résumé, les ressources en provenance de l'Etat s'élevaient à près de 9 M en 2011, alors qu'en 2017, le différentiel entre la dotation et le prélèvement dépassera à peine les 2 M€ !

TAUX DE LA TAXE D'HABITATION

Communes + Interco	2014	2015	2016
MACOT LA PLAGNE	16,19	16,19	16,82
VAL D'ISERE	17,95	17,95	18,02
BOURG ST MAURICE	18,73	18,73	18,81
PASSY	20,94	20,94	20,94
SALLANCHES	21,11	21,11	21,50
LA CLUSAZ	21,43	22,08	22,24
CHAMONIX	**21,90**	**22,35**	**22,35**
ST GERVAIS	22,79	22,60	22,39
LES CONTAMINES	23,07	23,07	24,13
MORZINE	25,64	25,76	25,86
GRAND BORNAND	26,07	26,71	26,87
MEGEVE	25,67	27,58	27,58
CHATEL	29,65	29,84	30,45

TAUX DE LA TAXE SUR LE FONCIER BATI

Communes + Interco	2014	2015	2016
SALLANCHES	14,74	14,74	15,01
CHAMONIX	**15,97**	**16,44**	**16,44**
LA CLUSAZ	16,96	17,41	17,52
BOURG ST MAURICE	17,31	17,48	17,58
LES CONTAMINES	16,89	16,89	17,66
MACOT LA PLAGNE	17,88	17,88	18,62
PASSY	18,91	18,91	18,91
MORZINE	18,90	18,98	19,06
GRAND BORNAND	18,64	19,09	19,20
ST GERVAIS	19,96	19,79	19,31
MEGEVE	20,31	21,82	21,82
CHATEL	21,46	21,62	22,25
VAL D'ISERE	28,62	28,62	28,72

Malgré ces privations de ressources, la commune s'est abstenue de recourir au levier fiscal pour compenser ces pertes. C'est ainsi que les taux n'ont pas augmenté depuis 2012 et que le tableau comparatif montre que la pression fiscale chamoniarde reste modérée.

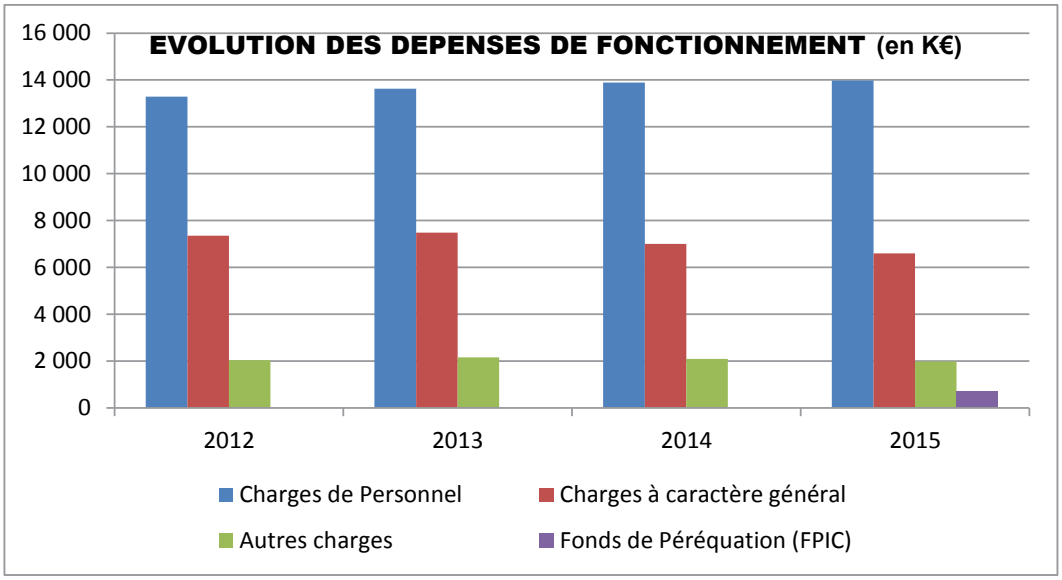

Pour répondre à cet amoindrissement de ressources, la commune s'est engagée depuis plusieurs années dans un travail de réduction de ses charges internes : le tableau ci-dessus montre bien l'effort produit puisque les dépenses de personnel, qui évoluaient auparavant au rythme de 3 ou 4% par an, sont désormais quasi-stables. Les autres charges connaissent une baisse marquée (- 5%).

FINANCES DE LA COMMUNE

Cette situation nous a conduit à adapter l'action publique locale dans le sens d'un ralentissement des dépenses de fonctionnement pour ne pas sacrifier les investissements nécessaires sans recourir de manière excessive à l'endettement.

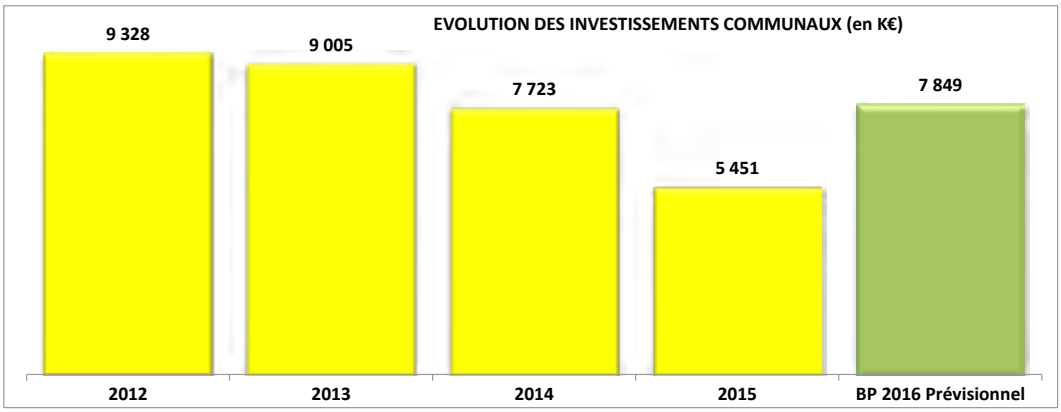

Compte tenu de la contraction de ses recettes imposée par l'Etat, Chamonix a dû, comme l'ensemble des communes de France, adapter son rythme d'investissement. La baisse tendancielle observable est ainsi directement liée aux effets de l'aggravation du fonds de péréquation.

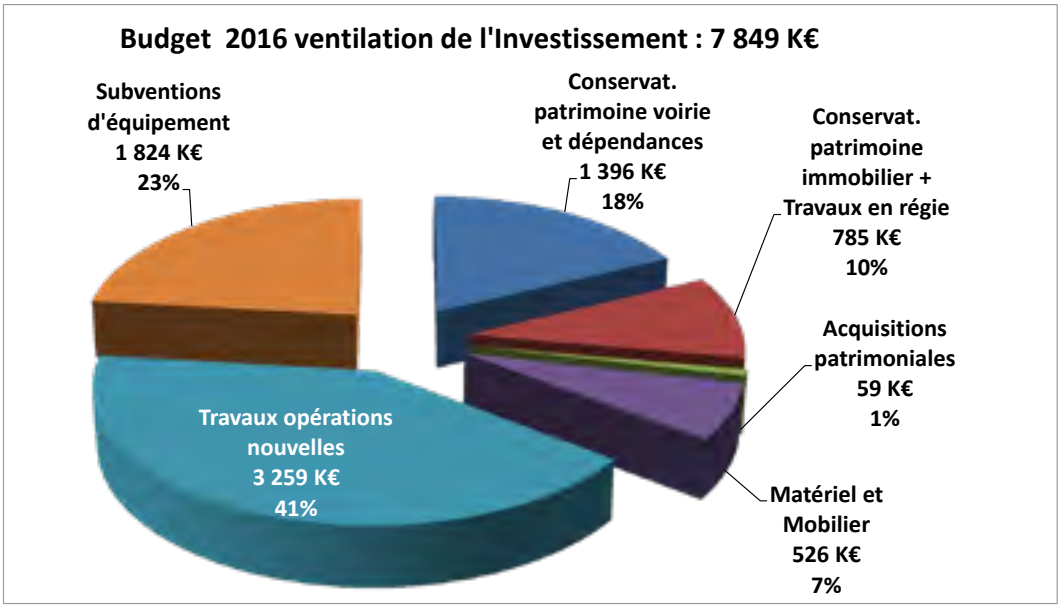

Ce tableau illustre la variété des interventions communales en investissement, qui relèvent de deux catégories principales : entretien/conservation du patrimoine et nouvelles opérations. Concernant ce second volet, on note deux grosses opérations financées sur 2016 : celle de la nouvelle caserne du SDIS aux Favrands et celle de la crèche de 63 berceaux à Jean Franco qui mobilisent les 2/3 des crédits pour opérations nouvelles.

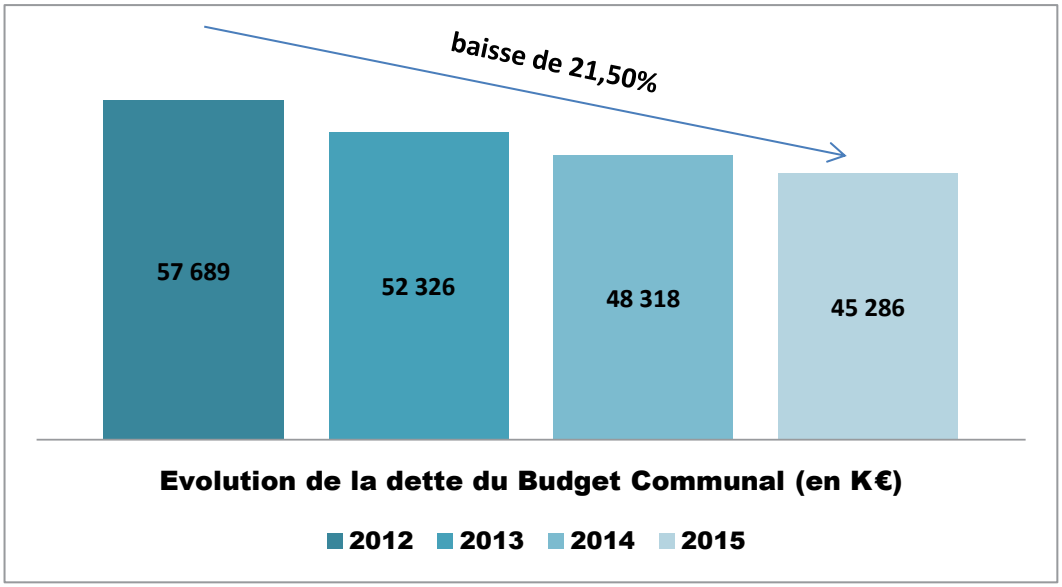

La commune s'attache à réduire le volume de sa dette : malgré la réduction de son autofinancement lié aux prélèvements croissants imposés par l'Etat, Chamonix parvient à réduire son endettement de manière significative grâce à un recours modéré à l'emprunt et à une gestion active de sa dette.

TRANSPORTS DANS LA VALLÉE DE CHAMONIX

"Mulets" 100% électrique et bus hybrides

Chamonix se dote de deux bus 100% électrique pour la desserte de son centre ville et de six bus hybrides pour son réseau.

Le Mulet de Chamonix, nom du mini bus qui assure la desserte du centre ville, est désormais un bus 100% électrique. Deux mulets sont en service depuis février 2016. Leurs batteries sont implantées sur le toit, ce qui permet à leur plancher d'être bas et plat. Ils possèdent 23 places (10 assis dont conducteur, 13 debout) et peuvent accueillir un fauteuil pour personne handicapée. Leur autonomie est de 120 kilomètres soit l'équivalent d'une journée de service. Leur vue dégagée permet aux voyageurs de contempler le paysage. L'aménagement intérieur allie confort et convivialité.

Par ailleurs, six nouveaux bus hybrides rejoignent également la flotte, déjà très vertueuse. Entre 2 arrêts, le moteur électrique assure... Il est silencieux, permet une conduite douce, et limite les gaz d'échappement. C'est un réel progrès pour l'environnement avec la baisse de consommation de carburant de 30%, et la diminution de 26 tonnes de co2 émises par an et par bus.

Après la suppression des bus les plus polluants et l'arrivée de 6 Bus Euro 6 en 2015, la norme la plus avancée en matière de protection de l'environnement, l'acquisition de bus électriques et de bus hybrides est, pour la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix, un nouveau pas dans la diminution de l'impact environnemental du réseau de transport urbain.

Le programme de renouvellement du parc de véhicules va se poursuivre avec l'objectif d'une flotte entièrement électrique à l'horizon 2020.

AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE "MODES DOUX" POUR RELIER LES PÈLERINS ET LES BOSSONS.

Les travaux débutés en octobre 2015 se poursuivent. L'itinéraire de 320m sur 3m de large entre les ponts de Piralotaz et des Gaillands se finalise cet été. Implanté entre la voie ferrée et les berges de l'Arve, il a nécessité d'importants travaux : traitement préalable de la renouée du Japon, intervention dans le lit de l'Arve, enrochement des berges pour libérer l'emprise nécessaire à l'aménagement, création de passerelle en franchissement de l'ouvrage hydraulique, exutoire du lac Sinclair vers l'Arve... L'aménagement des trois carrefours sur le site du projet est programmé dans la foulée ainsi que la création d'une passerelle dédiée en franchissement de l'Arve.

Ce tronçon s'intègre à un itinéraire véloroute-voie verte plus vaste qui permettra à terme aux cyclistes et piétons de relier Les Houches à Chamonix en toute sécurité. Afin de mieux coordonner les opérations à la jonction des deux communes, les élus ont validé le principe d'une convention de mandat accordée à la communauté de communes. Une enveloppe de 3 M€ est affectée à ce projet majeur, en intégrant les cofinancements attendus de nos partenaires.

Par ailleurs, plusieurs abris vélo (Angle du Temple, face à la Gare et Office de Tourisme) et arceaux vélos (Place des Alpes) sont installés au printemps. D'autres seront installés ultérieurement derrière la mairie et au centre sportif.

ÉCOMOBILITÉ

> Favoriser la circulation des véhicules électriques

Après avoir décidé en 2015 d'appliquer un tarif préférentiel (réduction de 50%) dans les parcs de stationnement couverts de la commune, aux utilisateurs de véhicules électriques, la commune entreprend le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides.
La création, l'entretien et l'exploitation seront confiés au SYANE, conformément à une délégation de compétence votée au conseil municipal. La première phase de déploiement intervient cet été : 4 sites sont concernés pour l'installation de 4 bornes doubles de charge accélérée: parkings du Corzolet, des Allobroges et de Courmayeur ainsi qu'un emplacement derrière la mairie.

STEPHANIE MEDEIROS et LAURENT GABORIT Lauréats du concours MO2

Les 26 et 27 mai, Chamonix a accueilli les 9 finalistes de l'appel à projets MO2 – Montagne & Mobilité lancé en janvier par le Groupe Transdev, avec Chambéry Métropole et la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix.
Grand prix : Stéphanie Medeiros pour son projet SERVICE PERSONNEL ;
Coup de coeur du jury : Laurent Gaborit pour son projet ONE BLIP

AVENIR DU TRAIN DE NUIT PARIS/ MONT-BLANC

Le gouvernement a récemment publié un Appel à Manifestation d'Intérêt destiné à recueillir les candidatures à la reprise des six lignes de trains de nuit dont la SNCF a annoncé l'abandon de l'exploitation. Les lignes dites «Paris-Savoie» qui concernent la liaison avec le Pays du Mont Blanc (Saint Gervais/le Fayet) et celle avec la Tarentaise (Bourg-Saint-Maurice) sont directement concernées.
Nous sommes convaincus qu'une relance de ces lignes est possible car elle répond à la fois à un besoin de mobilité fort lié à l'attractivité touristique du territoire et à une exigence environnementale qui nous impose de développer des solutions alternatives au tout routier. Suite à un rendez-vous au ministère, les garanties suivantes ont été données:
– l'ensemble des éléments nécessaires au projet de reprise de l'exploitation des lignes concernées seront transmis aux candidats dans un second temps, une fois qu'ils auront manifesté leur intérêt sur le sujet auprès du ministère.
– le ministère s'engage, pour les lignes qui auront fait l'objet d'une manifestation d'intérêt d'un opérateur alternatif à la SNCF, à prolonger l'exploitation au-delà du 1er juillet et durant toute la phase de négociation ultérieure.

TRIBUNE LIBRE

DES CHOIX A FAIRE...
Où allons-nous ?

Nous sommes inquiets de l'évolution de la gestion financière de notre ville.

Voici quelques chiffres extraits du rapport de présentation des comptes administratifs de la mairie pour 2015 (IV- Ratios légaux)

2010	2011	2012	2013	2014	2015
1134	1182	1269	1343	1359	1436

Produit des impôts directs / Population (montants en €/habitant) **soit une augmentation de plus de 300 € par habitant de 2010 à 2015 (+25%)**
Mesure l'importance des recettes émanant du contribuable levées par la Collectivité

2010	2011	2012	2013	2014	2015
1193	1346	988	957	809	566

Dépenses d'équipement brut / Population (montants en € par habitant) **soit une baisse de plus de 600 € par habitant (-50%)**
Mesure de l'effort d'équipement

Le manque de moyens financiers est criant et la condamnation de la mairie à payer une amende d'1.2 million d'euros pour non respect des engagements pris vis à vis de l'état dans le projet de construction de logements sociaux sur le site de Jean-Franco n'améliore pas nos finances.

Le constat est sans appel nous investissons de moins en moins et cette situation va sans doute encore s'aggraver car comme vous le savez l'état Français a clairement indiqué que la baisse des dotations pour les communes sera poursuivie.

Tous les habitants risquent de le constater dans la détérioration de la voirie entrainant des conditions de circulation difficiles dans certaines zones de la commune, et l'arrêt ou l'abandon de plusieurs projets d'équipements, le projet de la salle des fêtes en est un exemple.

La ville de Chamonix verra donc sa capacité d'investissement encore reculer dans les années à venir si rien ne change.

Face à une telle situation, **il faut anticiper**. La municipalité doit avoir une vision claire de la gestion de la ville sur les orientations qu'elle souhaite faire prendre à notre collectivité :

- poursuivre la hausse des impôts ?
- vendre notre patrimoine (terrains et bâtiments) ?
- baisser nos frais de fonctionnement ?
- mieux valoriser notre patrimoine ?

Les serres municipales aux Tines

Ce sont des choix politiques qui doivent être précisés au plus vite et communiqués aux forces vives de notre commune : citoyens, membres des services communaux, partenaires, associations etc ...afin que chacun puisse avoir une vision claire de la vie future de notre commune et des choix structurants qui seront faits et auront une influence directe sur notre quotidien.

Nous ne pouvons rester sans cette vision à moyen terme ; l'exemple récent de la mise en vente du terrain historique du parc Gérard Devouassoux démontre que la recherche de recettes financières à tout prix ne peut se faire sans vision, sans partage et sans communication.

Que voulons nous faire ? Comment ? Pour quelle vision d'avenir ? Quelle doit être la priorité de nos investissements ? De nos dépenses ?

Cette demande est légitime afin d'éclairer l'ensemble des citoyens.

Nous demandons une véritable réflexion sur le fonctionnement de la Mairie et de ses axes stratégiques.

Il semble inévitable que l'on se dirige vers une réduction progressive des moyens des services de la mairie et il faut se préparer à accompagner le personnel pour qu'il puisse effectuer ses missions dans de bonnes conditions.

Faut-il poursuivre dans le même mode de fonctionnement sans rien changer ?
Toutes les tâches accomplies par la Municipalité sont elles vraiment justifiées ?

Un exemple nous tient à coeur mais il n'est certainement pas le seul :
Nous avons fait part à de nombreuses reprises de l'aberration financière, écologique et patrimoniale de la gestion des serres municipales. Pourquoi chauffer des serres et les entretenir sur un patrimoine foncier (aux Tines) qui pourrait fournir du terrain pour des logements à prix modéré dont nous manquons à Chamonix. Pourquoi ne pas profiter de la mutualisation des services pour délocaliser ces serres et le personnel qui y travaille sur un terrain moins onéreux et plus adapté à l'horticulture et qui pourrait également servir aux quatre communes ?

Nous sommes prêts à participer à ce débat et à mettre en place une véritable réflexion stratégique sur les différents enjeux de notre commune pour le bien de toutes et de tous.

Françoise Devouassoux,
Isabelle Matillat,
Flore Marchisio,
Christophe de Laage

ENSEMBLE
VIVONS CHAMONIX

ESPACES NATURELS

Protégeons tous ensemble nos paysages

Le territoire de la Vallée de Chamonix est situé dans un écrin naturel exceptionnel.
La collectivité, consciente du caractère particulier de son environnement et de sa fragilité, mène de nombreuses actions de protection, de gestion et de valorisation des espaces naturels : protection des forêts, préservation de la qualité des paysages, défense de la biodiversité...

LUTTE CONTRE LE SCOLYTE

Les forêts de la vallée sont régulièrement touchées par le scolyte, ce petit insecte qui s'attaque à des arbres sur pied, pond sous l'écorce, et les fait mourir. La commune a déjà mené, en lien avec l'O.N.F. et le C.R.P.F. (centre régional de la propriété forestière), des coupes de bois infectés, entre les Bossons et Argentière. Les propriétaires privés des parcelles concernées ont dû également couper les arbres malades. Le scolyte pond au printemps. Que faire si vous apercevez des petits trous et de la sciure sur l'écorce et que la résine s'écoule? Il faut couper les arbres, les écorcer sur place et/ou les évacuer pour interrompre le développement des larves. La lutte sanitaire s'arrête là! Retenez par ailleurs qu'un arbre mort, déserté par le scolyte, peut servir d'habitat ou de nourriture pour de nombreuses espèces comme le très rare Pic tridactyle.
Solution à long terme ? Mélanger les essences dans une même forêt pour éviter la propagation des maladies.

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE : UNE PRATIQUE POLLUANTE ET INTERDITE !

Outre la gêne occasionnée au voisinage par les fumées et les risques d'incendies, la combustion à l'air libre des déchets verts est très polluante pour la santé et l'environnement, particulièrement quand les déchets végétaux brûlés sont humides. C'est une source d'émission de particules dans l'air, mais aussi d'autres composés cancérigènes. Particuliers, entreprises, collectivités… le brûlage à l'air libre des déchets et l'écobuage sont strictement interdits sur l'ensemble du territoire de la vallée de l'Arve, en dehors de dérogations préfectorales spécifiques. Toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 450 €. D'autres solutions existent: compostage, broyage puis paillage des plantations, ou apport en déchetterie pour la production de compost. Pensez-y!

DÉCLARATION ANNUELLE DES RUCHES

Les abeilles jouent un rôle de première importance dans la biodiversité. Elles sont donc les bienvenues sur le territoire. Tous les apiculteurs, professionnels ou amateurs, doivent déclarer leurs ruches, même si elle est unique. Outre le fait que cette déclaration est obligatoire, les abeilles peuvent être confrontées à des problèmes sanitaires. Il est donc indispensable de connaître l'emplacement des ruches et leurs propriétaires pour les avertir en cas d'alerte et lutter contre les épidémies. Un formulaire est téléchargeable sur le site du Syndicat d'apiculture de Haute-Savoie : http://www.syndapi74.fr/

Tout l'été, découvrez les espaces naturels

Journées nature dans les Réserves Naturelles
avec les Espaces Naturels Sensibles de Haute-Savoie
et Asters, conservatoire d'espaces naturels Haute-Savoie
Vallon de Bérard 11 juillet et 13 août ENS + 3 août avec ASTERS
les Aiguilles Rouges 12 juillet et 12 août ENS
Carlaveyron 13 juillet et 11 août ENS + 20 juillet avec ASTERS

RÉALISATIONS

SÉCURISATION DU SECTEUR GRASSONNETS-LES ILES

Depuis juillet 2015, une limitation de vitesse à 50km/h et une mise en place de chicanes sont testées pour freiner les véhicules sur la route d'Argentière. Nous constatons, près d'un an plus tard, que ce dispositif permet de réduire la vitesse dans la traversée des villages et d'améliorer ainsi la sécurité des usagers et des riverains. Il a donc été décidé de le pérenniser. Des chicanes définitives en entrée d'agglomération sont installées ainsi que des glissières de sécurité en bois à l'endroit du rétrécissement de la route. Ces travaux d'un montant de 100 000€ s'accompagnent d'un renforcement de la signalisation.

ÉLARGISSEMENT DU CARREFOUR DE L'ILE DES BARRATS

Afin d'améliorer la sécurité des usagers et de fluidifier la circulation des bus du service urbain, il est procédé à un élargissement du carrefour de l'Ile des Barrats sur la route des Pèlerins. Des travaux de terrassement, d'enrobage et de déplacement des bornes ERDF sont réalisés pour un montant de 50 000€. Cet aménagement en "zone 30" devrait permettre de sécuriser ce carrefour sensible sur lequel ont déjà été positionnés deux stop.

RENOUVELLEMENT DES ENROBES

La ville de Chamonix améliore le confort et la sécurité des usagers de la route en poursuivant son programme ambitieux de renouvellement des enrobés de nombreuses voiries sur le territoire de la commune. De nouveaux chantiers de renforcement des couches de surface se déploient au mois de juin pour un budget de 400 000€. Ils concernent les secteurs suivants : promenade Marie Paradis, chemin de l'ile des Barrats, route de Montroc, chemin du Sapi, avenue de la plage, avenue des Bois, route de la Frasse, chemin des Ilettes, route du Lavancher, montée de la Croix des Moussoux.

IMPORTANTS TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Dans le cadre du programme de modernisation du réseau et d'amélioration de la qualité de service, d'importants travaux sont conduits ce printemps sur les réseaux structurants de la commune.
La colonne d'alimentation en eau potable de la Route Des Lacs aux Praz est renouvelée. Cette canalisation fonte de 500 mm de diamètre est une des principales alimentations de la commune. Le chantier a débuté au mois de mai, se prolonge cet automne et se termine au printemps 2017.
Promenade Marie Paradis, les travaux ont été intelligemment coordonnés pour procéder à la fois au renouvellement de la conduite d'eau potable, au réaménagement du cheminement piéton et au renforcement de la couche de surface, à la suppression du trottoir en bord d'Arve et à l'aménagement de l'arrêt de bus. Des travaux sur le réseau d'eau potable sont également menés aux Nants et aux Praz.

RÉALISATIONS

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

La commune et la communauté de communes se mettent en conformité avec la réglementation concernant l'accès facilité à toutes les personnes en situation de handicap dans les établissements recevant du public. Le préfet a validé en mars 2016 nos différents Agendas d'Accessibilité Programmée, avec un délai de mise en oeuvre dans les six ans. Cela représente 220 000€ / an pour la commune et 70 000€ /an pour la communauté de communes. Les travaux 2016 pour la commune concernent les sanitaires à école des Pèlerins, sanitaires et rampe d'accès à l'école des Bossons, rampe à l'école d'Argentiere (programmés cet été). Des travaux sont par ailleurs réalisés au presbytère, à la Maison pour tous et à l'épicerie sociale. Les travaux de la communauté de communes pour cette année concernent la mise en conformité des vestiaires, des douches et des sanitaires au gymnase du centre sportif, les toilettes de l'Espace Tairraz, des seuils et de la signalétique à la bibliothèque de Vallorcine.

école des Pélerins

CENTRE DE BIEN ÊTRE

Les travaux du "Centre de bien être" de Chamonix, pilotés par QC Terme derrière le centre sportif à proximité du lac, se déroulent selon le calendrier prévu. Le gros oeuvre a repris ce printemps et le second oeuvre pourra être réalisé durant l'hiver. Le Centre proposera sur 3000m2, un véritable parcours "bien être" avec saunas, hammams, jacuzzis, piscine chaude et froide, salon de soins et de massages, bassins extérieurs chauffés ainsi qu'un café/bar. Ouverture prévisionnelle: février 2017.

PROGRAMME DE LOGEMENTS À ARGENTIÈRE

Le 22 décembre 2015, un permis de construire a été délivré au constructeur Semcoda pour le programme d'aménagement de l'ex plateforme SNCF d'Argentière. Site sur lequel la commune a la volonté de faire construire des logements locatifs et en accession à la propriété, une crèche et un pôle médical. Après appel d'offres, il s'avère qu'un lot majeur, celui de la maçonnerie a été infructueux. Semcoda relance évidemment une procédure pour trouver une entreprise dans les meilleurs délais. Terrassement et VRD commenceront à l'automne.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA VIGIE

La zone d'activités de la Vigie accueillera les ateliers municipaux, un CentreTechnique Départemental, les locaux de Chamonix Propreté ainsi que quelques artisans. Après des travaux de défrichement et de déboisement puis de terrassement pour créer une route d'accès au chantier, les travaux de viabilisation de la zone d'aménagement sont à leur tour désormais terminés. La prochaine étape sera le dépôt de permis de construire du centre technique en septembre 2016. Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la commune à destination des artisans intéressés par des emprises foncières sur le site, 28 entreprises ont répondu. Les dossiers sont en cours d'analyse afin de répondre au mieux aux demandes.

PARCOURS PERMANENT D'ORIENTATION DES CHAVANTS AUX HOUCHES

Conçu et dessiné par les équipes de l'Ecole Militaire de Haute Montagne, financé et aménagé par la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix, le parcours permanent d'orientation des Houches a été inauguré le vendredi 10 juin 2016. Le parcours de 1,5 km comprend 18 balises. Le service Pistes et sentiers de la Communauté de communes de Chamonix est chargé de son entretien. Il est accessible gratuitement à tous les publics (scolaires, familles, touristes...) aussi bien l'été (à pied ou en vélo) que l'hiver (en raquette ou en ski de fond). Les cartes sont téléchargeables sur le site internet des Houches. L'objectif de ce parcours est de faciliter la pratique de l'orientation aussi bien dans une démarche ludique que pédagogique ou professionnelle. Le prochain parcours d'orientation de la Vallée sera installé à Servoz à l'automne 2016.

KANDAHAR ET FREERIDE : LE TEAM CHAMONIX AU TOP !

L'ensemble des acteurs locaux se sont félicités de la complète réussite de la coupe du monde de ski (19 et 20 février sur la Verte des Houches) qui a rassemblé 35 000 spectateurs sur deux jours, dont une très grande partie sont venus en transports en commun. Michel Vion, président de la Fédération Française de Ski (FFS), a souligné que "le défi avait été relevé de manière magistrale et que cette édition était remarquable". Autre motif de satisfaction : les excellentes performances de Guillermo Fayed (4e en descente) et de Blaise Giezendanner (9e en descente et 10e du combiné alpin). Le kandahar revient en 2019! Chamonix a brillamment organisé par ailleurs une épreuve du Freeride World Tour en février 2016 et le skieur Léo Slemett et le snowboarder Camille Armand terminent tous deux 5e au classement général de leur catégorie.

DES VESTIAIRES POUR LE STADE DES GLACIERS AUX PÈLERINS

Le stade des Pèlerins est désormais doté d'un vestiaire neuf de qualité à la grande satisfaction de Mario Mendès, président du club de football de Chamonix et des 150 membres de la section. L'équipement nouvellement construit à proximité du stade comprend deux vestiaires, des douches, un local pour l'arbitre, un local technique et un club house. Les sanitaires publics, accessibles aux personnes handicapées, bien qu'englobés dans la construction sont indépendants et accessibles de façon permanente. Le coût de l'opération est de 278 000 € TTC.

© agence zoom

AVENIR DU CINÉMA

Alors que se dessine, sur décision du bailleur, la fermeture du cinéma existant fin 2018, la collectivité a souhaité étudier l'installation d'un cinéma multiplexe sur le territoire de la commune de Chamonix, afin de préserver cette activité culturelle majeure. C'est ainsi que le site des deux coupoles en béton actuellement sous-utilisées, situées en bordure du lycée, a été choisi dans le cadre de ce projet qui vise à faire émerger, via consultation, un partenaire en mesure d'assurer la construction et l'exploitation d'un multiplexe. Le projet sera poursuivi ou non, en fonction des résultats de cette consultation.

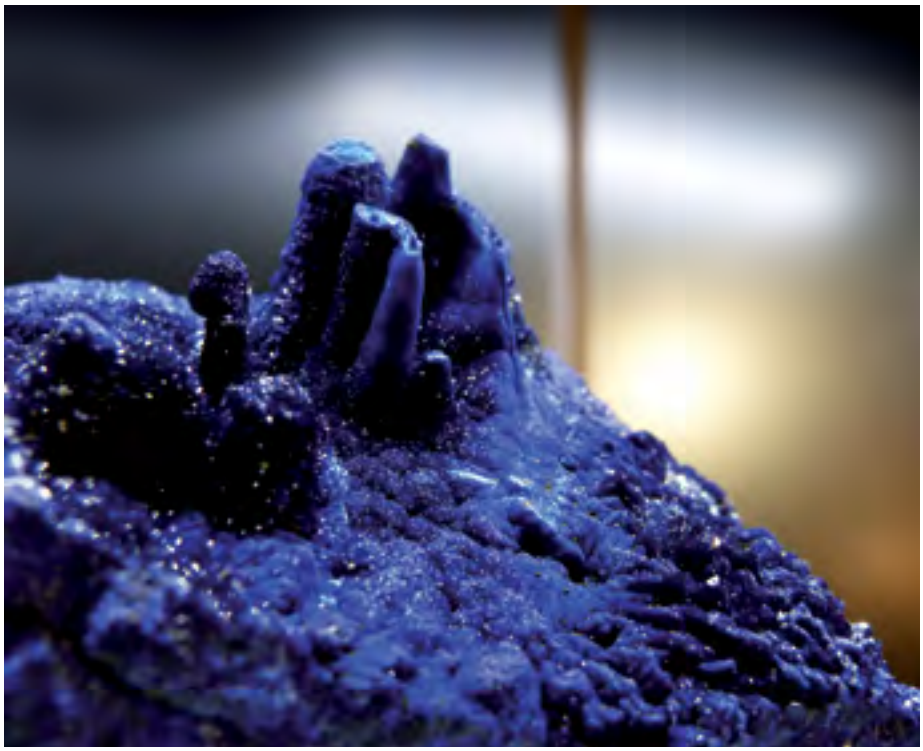

TROIS EXPOSITIONS ORIGINALES DANS LES MUSÉES EN 2016/2017

Au 9 juillet 2016, le **Musée Alpin** rouvre ses portes avec une présentation nouvelle de ses collections sur les thèmes qui font son originalité et sa réputation. **«Patrimoines du Mont-Blanc»** met en valeur l'histoire de la vallée de Chamonix, les débuts de l'alpinisme avec la conquête du mont Blanc, les sports d'hiver et d'été, le tourisme, et la représentation artistique de la montagne.

L'exposition **"Regards croisés sur le Grand Nord"** à la **Maison de la Mémoire et du Patrimoine** retrace en photographies l'hivernage au Groenland de Paul-Émile Victor en 1936 et l'expédition de Roger Frison-Roche avec Pierre Tairraz en 1966 dans le Grand Nord canadien. Vivifiant !

"Les minéraux de Chessy, deux siècles de rêves bleus" présentés au **Musée des cristaux** sont issus directement des filons de la mine bleue de Chessy. Des pièces remarquables par leur fraîcheur, leur richesse en matière de cristallographie et leur beauté. De quoi ravir spécialistes et esthètes !

Musée des cristaux/Espace Tairraz
615, allée du Recteur Payot
04 50 55 53 93
Eté : tous les jours 10h-18h

Musée Alpin :
89, avenue Michel Croz
04 50 53 25 93
Eté : tous les jours 10h-12h/14h-19h

Maison de la Mémoire et du Patrimoine Janny Couttet
Rue des Moulins
04 50 54 78 55
Jeudi vendredi samedi dimanche 14h-18h

BOURSE AVENTURE

Les Lauréats de la Bourse Aventure 2016

La commission "développement local/événements" de la mairie de Chamonix, réunie le 28 avril, a attribué les bourses aventure 2016. La Bourse Aventure a pour objectif de valoriser les initiatives et les projets de jeunes chamoniards dans les domaines sportif, culturel, social, éducatif et de les accompagner financièrement. La commission d'attribution attache une importance particulière à l'originalité et à la dimension humaine du projet. Cette année, la ville de Chamonix a retenu trois projets :

1

CORALINE FAUCON "LES YEUX DANS LES CIMES"

Le projet **Les yeux dans les cimes**, porté par Coraline Faucon, 27 ans, s'inscrit dans le cadre de la rédaction d'une thèse en sciences humaines ayant pour objet la haute montagne et les Hommes. Son étude porte plus particulièrement sur la perception de la haute montagne par les populations himalayennes (Népal) et alpines (vallée de Chamonix), et sur l'investissement par ces populations de l'espace de la haute montagne à travers diverses pratiques notamment sportives. Coraline passe deux mois au Népal (mai-juin 2016) avant de poursuivre son étude dans la vallée de Chamonix. Elle produira ensuite sa thèse. Une exposition « photos » et un rendu oral seront ensuite programmés.

2

LOIS GIRAUD ET ROBIN PÉLISSIER "HOPE AND SMILE"

Le projet **Hope and Smile**, porté par Lois Giraud et Robin Pélissier, tous deux 22 ans et six autres étudiants en médecine et en sciences politiques, consiste en un séjour d'un mois (juillet-août 2016) en Equateur dans le but de venir en aide à un petit village en construisant une école. L'objectif est non seulement de construire l'école mais aussi de l'aménager, d'apporter du matériel scolaire et de participer à l'animation du village en organisant des activités pour les enfants. N'hésitez pas à les suivre dans leur expédition via leur page Facebook "Hope and Smile".

3

ALIX CAUCHY "MUSIC CAMP OF GANSU"

Le projet **Music Camp of Gansu** est porté par Alix Cauchy, 20 ans, élève du Centre de Formation Professionnelle des Arts Appliqués de Genève. Elle est partie en avril 2016 dans la province rurale de Gansu (Chine) à la rencontre de jeunes élèves pour échanger et partager autour de la danse. Ce projet culturel a pour objectif d'apprendre à de jeunes chinois des chorégraphies contemporaines et de créer avec eux une représentation artistique. Les fonds récoltés devant servir au financement de leurs études supérieures. Un court métrage est réalisé pour rendre compte de ce projet.

APPLICATION VALLEE DU TRAIL
VALLEE DU TRAIL MOBILE APP

www.valleedutrail.com
#vdtchx

NOUVEAU !

Tout sur le Trail dans la vallée !

Localisez vous sur la carte,
Partagez vos réalisations,
Tous les parcours dans votre poche !

Téléchargement gratuit !
Free download !

All you need for your trails in Chamonix!

All routes on your smartphone,
Find yourself on the map,
Share your chrono !

DEFIS TRAIL
TRAIL CHALLENGES

Parcours équipés de chronométrage permanents :
Routes with permanent timing system :

- Défi : Chamonix - Pré du Rocher ↗ 560m
- Défi : Chamonix - Plan de l'Aiguille ↗ 1156m

APPLICATION « CHAMONIX »
« CHAMONIX » MOBILE APP

Retrouvez toute l'information vallée !
All practical info about the Chamonix Valley

Webcams	Webcams
Météo	Weather forecast
Remontées mécaniques	Lifts
Transports	Transport
Activités	Activities
Restaurants et bars	Restaurants and pubs
Plans vallée	Valley maps
... et bien plus !	... and more !

Téléchargement gratuit !

Free download !

CHAMONIX-MONT-BLANC

SERVOZ · LES HOUCHES · CHAMONIX-MONT-BLANC · ARGENTIÈRE · VALLORCINE

Urgence et aide alimentaires

En nos temps de consommation parfois débridée, certaines personnes n'ont plus les moyens de s'approvisionner dans les commerces locaux. La collectivité doit aussi tenir compte de cette étape de plus dans la détresse humaine. Il ne s'agit pas d'un scénario à la Zola, c'est aujourd'hui chez nous, à notre porte, et pas de façon exceptionnelle. Nos services sociaux doivent résoudre le problème de l'urgence alimentaire, y apporter l'aide appropriée en toute discrétion et respect des personnes. Nous ne pouvons tolérer que des personnes restent le ventre vide ne serait-ce qu'une journée.

Qui peut être concerné ?
La solidarité familiale, de village ou de quartier jouait et joue encore parfois pour parer aux coups du sort. Accidents, incendies, délinquance, drames familiaux… Aujourd'hui, notre société est morcelée. Beaucoup de personnes ont rompu les liens familiaux et arrivent dans la vallée sans attaches. Les couples se brisent. Des personnes se retrouvent sans droits ou en attente de règlement de leur dossier. Un compte bancaire peut être bloqué pour maintes raisons. Que l'on soit résidents permanents ou de passage, avec ou sans enfants, français ou étrangers... il faut manger.

Quelle prise en charge ?
L'urgence demande une réponse immédiate. Les CCAS sont habilités à délivrer des bons d'achats. Les associations, Secours Populaire et Secours Catholique donnent des colis alimentaires.
Dans un deuxième temps, le Pôle Médico-Social met en place une procédure d'urgence qui permet d'attribuer une aide financière rapide.
L'urgence passée, c'est d'aide alimentaire qu'il s'agit. Le retour à l'autonomie alimentaire peut demander du temps. L'épicerie sociale de la communauté de communes de la Vallée de Chamonix met à disposition des familles bénéficiaires des produits de consommation courante (alimentation et hygiène) moyennant une participation financière comprise entre 10 et 20 % de la valeur réelle du produit. Elle accompagne les personnes dans un projet visant à améliorer leur vie quotidienne en créant du lien social et en rompant l'isolement.

Le Département, les Caisses d'Allocations Familiales sont également présents. Tout cela est un droit, le droit de chacun à accéder à une alimentation décente. Pour les enfants scolarisés, le restaurant scolaire avec les aides communales permet d'assurer un équilibre alimentaire adapté. Les associations caritatives poursuivent leur oeuvre d'accompagnement et de soutien tant matériel que moral.

Solidarité et fraternité
Nous sommes solidaires... obligés par le biais de nos impôts et contributions sociales qui alimentent les fonds dédiés à ces aides.
Nous pouvons aussi être solidaires en répondant positivement aux collectes de la Banque Alimentaire. Celles-ci permettent aux associations de distribuer des colis alimentaires équilibrés.
Nous pouvons honorer le troisième élément de notre devise républicaine en étant attentifs à nos proches, aux difficultés de nos voisins. Les services sociaux aussi dévoués soient-ils ne sont pas présents 24h/24. Et l'être humain mange... tous les jours, plusieurs fois par jour. Nous allons veiller à mettre en place un réseau mobilisable tous les jours, mais le devoir de proximité s'impose à tous.

Marie-Chantal Forté,
conseillère communautaire

Qui contacter?

CCAS Mairie de Chamonix
04 50 53 92 16
Pôle médico social :
286, rue du Lyret Chamonix
04 50 53 23 42
Secours catholique :
22 allée du savoy Chamonix
06 37 45 20 38
accueil mercredis et vendredis
14h30 à 17h
Secours populaire :
1192 rte des Pèlerins Chamonix
04 50 53 96 20
accueil lundi et jeudi 14h à 16h
Les Restos du Coeur :
6 av. des franchises clusiennes
74300 Cluses 04 50 90 61 07
ad74.cluses@restosducoeur.org

ETAT CIVIL

NAISSANCES

28/12/15 GAZEAU WATANABE Tento
30/12/15 PATERSON Robyn
31/12/15 OLIVER Otis
01/01/16 VEYDARIER Léa
06/01/16 DUBOIS-BEDIN Colette
07/01/16 JONES Abigail
08/01/16 GUIGON Ethan
13/01/16 DIAS DA SILVA Tiago
13/01/16 GIOVANNINI Gabriele
14/01/16 CHAYTOO Sanah
14/01/16 ROUIGHI MACKENZIE Théa
22/01/16 MOHAMED Andia
22/01/16 RIVET Jeanne
23/01/16 ANGIBOUST Noa
23/01/16 ANGIBOUST Lilou
23/01/16 ANGIBOUST Paco
27/01/16 BERAZOUK Soufiane
29/01/16 VOINOT Zélie,
02/02/16 CHRISTMANN Othilie
04/02/16 BURGNIES Ewan
09/02/16 BOSCHAT RUBY Milo
10/02/16 MOREIL Elfie
10/02/16 BENBASSAT Oscar
10/02/16 NAUZES DEVOUASSOUX Loucas
12/02/16 CHARLET LACAILLE Jimmy
15/02/16 CORDERA Ethan
20/02/16 GUILLOT Victor
29/02/16 MENA HELO MEZA Alicia
10/03/16 STEFANO Mathéo
11/03/2016 SAGNOL Dastan
11/03/2016 SAGNOL Eden
12/03/2016 ABBAOUI Arsène
14/03/2016 GEX Thais
24/03/16 WALTER Zakary
02/04/16 AUDIBERT Lucie
11/04/16 CLARET-TOURNIER Emma
13/04/16 PERRAUDEAU Bérénice
15/04/16 THÈVENET Joseph
21/04/16 MUELLER Léo
25/04/16 RAMIS Shérine
01/05/16 RADU Smaranda-Luna
02/05/16 GUILBEAU Nina
08/05/16 ANZUMOU Amane
10/05/16 CHAPELAIN Lou
13/05/16 CHANTOISEAU Lucas
15/05/16 MBAMA Abou
17/05/16 FILLIERE Gabriel
18/05/16 COURDENT Mathilde
20/05/16 CARPANESE Cassandre

DECES

25/12/15 SIMOND Nelly *vve CUPELIN*
03/01/16 SIMOND Léa *vve COUTTET*
03/01/16 BAUDU Armand
03/01/16 BAZYS Arturas
03/01/16 JASAITYTE Milda
12/01/16 FALLET Simonne *vve LIBAUD*
12/01/16 MAFFIOLI Raymond
16/01/16 HITTINGER Jean-Pierre
18/01/16 HUET Henri
19/01/16 MABBOUX Joseph
20/01/16 PERRACHON Mickaël
20/01/16 GESTRAUD Jennifer
22/01/16 CHAPOUTON Albert
29/01/16 GAILLARD Fernande *vve CURRAL*
31/01/16 CARDOLETTI Raymond
02/02/16 ANCEY Claude
03/02/16 TERRIER Hélène *vve PATUREL*
04/02/16 COLSON Jean
08/02/16 DRUY Pierre
09/02/16 VERCELLI Josette *div FRANCESCHETTI*
14/02/16 RIGOLI Olga *vve BIBOLLET*
15/02/16 DEQUEN Odette
15/02/16 ARNAUD Marie
18/02/16 BÉTEMPS Marie *ép DURAND*
20/02/16 DUCROZ Roger
20/02 FRANCHINO Albertine *vve MUGNIER*
25/02/16 MAGNÉ Bruno
27/02/16 DA SILVA MARTINS Avelino
04/03/16 EVA Roger
06/03/16 LANSARD Georgette *ép PAVONE*
10/03/16 COUTTET Lucette *vve AUDIBERT*
05/03/16 DAELE Simone *vve STEINKAMP*
07/03/16 FELMRICH Monique *ép BERGER*
11/03/16 FLOTARD Guy
12/03/16 BRUN Maurice
12/03/16 VILLANOVA Alessio
13/03/16 BERRIER Isabelle *vve ARPIN*
16/03/16 SEVRY Antoinette *ép CLARET*
17/03/ 16 BONNEAU Joël
17/03/ 16 BRINGUIER Carine
19/03/16 COULON Edouard
19/03 RONCORONI Mélanie *vve BOUCHARD*
20/03/16 REMY Gregory
21/03/16 PASTORE Régine *ép GONCELLIN*
25/03/16 FRANCOIS Samuel
25/03/16 FOURQUIN Roberte *vve ULRICH*
26/03/16 KULA Antoinette *vve HALLÉ*
31/03/16 BERGER Jean
02/04/16 PAPAUX Fernand
02/04/16 MARIN MUNOZ Maria-José
04/04/16 COUVERT du CREST de CLERMONT Annie *ép BOURDET*
06/04/16 WENGER Jeanne *vve RAVANEL*
10/04/16 LIEBICH Bernd
14/04/16 DE LA PENA DE AUGUSTIN Jesus
06/05/16 TRIAL Francine
06/05/16 CHAMEL Maurice
20/05/16 ETIENNE Nicolle *div DUTRON*
21/05/16 PERROD Germaine *vve CACHAT*
23/05/16 CLARET Jiselle *ép VORMUS*
12/06/16 ZANON Dario
13/06/16 MARRO Jean-Claude
14/06/16 CHEUN Byung Man

MARIAGES

19/03/2016
GAUTHIER Benjamin
& BISCH Laurence
25/03/2016
RAVENEAU Kevin
& DIETZ Aline
26/03/2016
BLETTON Antoine
& VRBEK Ena
06/04/2016
COULOMB Bertrand
& COTAE Ana-Maria
22/04/2016
TIXIER François
& SADIER Aline
30/04/2016
VANDENBERGHE Geoffrey
& MANGOU Bilitis
07/05/2016
GOUSSE Alain
& GAGNEUR Caroline
20/05/2016
HÉRON Baudouin
& GOUJON Marie
28/05/2016
THOMAS Lionel
& PERREAU Laure
28/05/2016
SORIN Pierre
& PELLÉ Camille
30/05/2016
EVANS Trefor
& KING Mollie
04/06/2016
D'AUBAREDE Geoffroy
& CADET Gaëlle
04/06/2016
DEVOUASSOUX Adrien
& RAVANEL Gaëlle

CHAMONIX-MONT-BLANC

Les temps forts de L'ÉTÉ 2016

22 au 26 JUIN — **MARATHON DU MONT-BLANC**
6 courses : du mini-cross au 80 km en passant par le KM vertical

2 JUILLET — **LES RENCONTRES LITTÉRAIRES**
En partenariat avec La Facim. Promenade littéraire, table ronde et concert

8 au 10 JUILLET — **CHAMONIX YOGA FESTIVAL**
3e édition : cours, ateliers, massages...

9 JUILLET — **LES FOULÉES DU SEL**
Challenge éco-citoyen : alpage de la Pendant à Argentière

9 JUILLET — **«MOZART SOUS LES ÉTOILES»**
Opéra en plein air (En partenariat avec l'opéra de Lyon)

10 au 12 JUILLET — **COUPE DU MONDE D'ESCALADE**
Incontournable ! La Coupe du Monde vitesse et difficulté (H/F)

11 et 15 JUILLET — **FESTIVAL DU BAROQUE**
19e édition... 8 dates dont 2 dans la vallée de Chamonix

12 au 14 JUILLET — **FEUX D'ARTIFICE**
Le 12 à Chamonix, le 13 à Argentière, le 14 aux Houches

17 JUIL au 21 AOÛT — **FESTIVAL D'ORGUE**
22e édition. Chaque dimanche : accueil d'artistes internationaux

23 au 31 JUILLET — **COSMOJAZZ FESTIVAL**
7e édition. Imaginé par André Manoukian, concerts en altitude

3 AOÛT — **F.I.F.O. (MARTIGNY, VALAIS)**
Le Festival International de Folklore d'Octodure se déplace à Chamonix

6 et 7 AOÛT — **JOURNÉES MINÉRALOGIQUES**
49e Bourse internationale de minéraux et fossiles

12 au 15 AOÛT — **FÊTE DES GUIDES**
Cérémonies traditionnelles et spectacle Son et Lumière

22 au 28 AOÛT — **UTMB**
Le plus beau des trails dans la Vallée du trail !

3 et 4 SEPTEMBRE — **BRADERIE DES COMMERÇANTS**
Organisée par la Guilde Vallée de Chamonix : bonnes affaires et animation

23 et 24 SEPTEMBRE — **OUVERTURE SAISON CULTURELLE**
«Une montagne de spectacles» et programmation de la MJC de Chamonix

25 SEPTEMBRE — **TRAIL DES AIGUILLES ROUGES**
Trail - 50km 4000m D+ / P'tit Trail - 15km 1200m D+

LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET PERMANENTES

RÉSEAU DES MUSÉES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC
maison du Lieutenant et maison de l'alpage à **SERVOZ**, musée montagnard aux **HOUCHES**, maison de la mémoire et du patrimoine, musée alpin, espace Tairraz (musée des cristaux / espace alpinisme) à **CHAMONIX**, maison de village à **ARGENTIÈRE**, maison de Barberine à **VALLORCINE**

«RENCONTRES SUR LE TOUR DU MONT-BLANC» photographies Pascal Bachelet
> médiathèque, maison de village d'Argentière, promenade du Fori

«PAUL-ÉMILE VICTOR, ROGER FRISON-ROCHE, REGARDS CROISÉS SUR LE GRAND NORD» > maison de la mémoire et du patrimoine

«PATRIMOINES DU MONT-BLANC» > musée Alpin (musée de France)

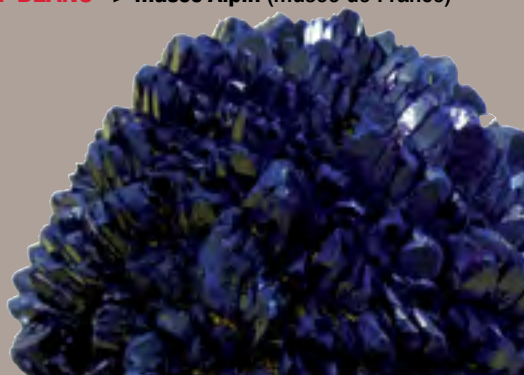

«LES MINÉRAUX DE CHESSY, DEUX SIÈCLES DE RÊVES BLEUS»
> espace Tairraz, musée des cristaux

CHAMONIX-MONT-BLANC
Vallée de Chamonix-Mont-Blanc
www.chamonix.com